



## Procès-verbal Assemblée Générale

Mardi 5 septembre 2023

### ALT section plongée

L'assemblée générale débute à 19h20 par notre président Laurent SALLET qui remercie pour leur présence l'ensemble des adhérents et le président de l'ALT Monsieur Jean-Raphael DIAZ.

21 adhérents ont signé la liste de présence.

#### **Bilan moral de l'année**

Laurent remercie Maxence d'avoir occupé le poste E1 et responsable de sorties. Il sera remplacé par Stéphane qui rejoint l'équipe d'encadrant et Fadil et Pauline géreront les sorties. Maxence continuera à donner son aide pour le site informatique.

De manière globale, Laurent se félicite de la très bonne entente et la très bonne ambiance de la section sur l'ensemble de la saison passée.

Des moments de partage pour la section ont été proposés tout au long de l'année :

- La traditionnelle soirée galette des rois en début d'année.
- La journée TIV terminée par un barbecue à Alsace.
- Une séance de nage de perfectionnement en piscine, proposée par Laëtitia, a été très appréciée de l'ensemble des participants.

Grande réussite des séances à la fosse de Meyzieu.

- La journée aquarium qui a été avec regret annulée faute de participants.
- Le repas de fin d'année, avec une date annoncée bien en amont. Une petite déception par le manque de participants. A revoir pour cette nouvelle saison au niveau de la date et du lieu.

Laurent souligne qu'il y a **deux dates importantes** pour la section c'est celle de l'assemblée générale qui débute la saison et le repas de fin d'année qui la clôture.

Laurent remercie Allan qui s'est occupé du barbecue avec brio pour la journée TIV et au repas de fin d'année.

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Laurent laisse la parole à Xavier, notre trésorier pour la présentation des comptes de la saison 2022-2023.

### **Point 1 : Bilan financier de l'année**

Xavier remercie Jocelyne et Jean-Louis qui ont fait les comptes de la section depuis de nombreuses années. Il présente ensuite le résultat du bilan 2022-2023.

Le compte en banque présente un solde créditeur au 31/08/2022 : 21 456,80€ et au 31/08/2023 : 10 941,25€.

Total des charges : 41 086,35 € - Total des produits : 39 516,40 €

Résultat – **1 569,95 €.**

Il précise que la dotation d'avance de 10 k€ demandé par l'ALT est placé sur un compte à terme.

La section a perçu la dotation annuelle de 9 500 € et une dotation exceptionnelle :

- Pour le renouvellement du matériel
- Pour la formation niveau 4 de Laurent à hauteur de 2 300 €. Cette dépense représente un investissement pour la section, car ça va permettre pour la section d'assurer l'enseignement pour les futurs niveaux 1 et 2. Xavier profite de l'occasion pour lui adresser ces sincères félicitations car il a pu assumer le poste de président et supporter cette lourde formation en même temps.

Le coût annuel de la participation financière pour les plongeurs :

- 600 € pour la fosse
- 3 000€ pour le transport des sorties en mer (location de véhicule, essence et autoroute)
- 2 250 € pour les participations aux sorties en mer et plongée sous glace.

Pour la saison 2022-2023 il y a eu un total de 278 plongées proposées pour 61 plongeurs.

Laurent précise que la section plongée a participé entre 50 € et 100 € par sortie en mer par plongeur.

A noter que cette année la saison s'est terminé un peu plus tôt que d'habitude (le 31 mai 2023), ce qui a permis de créer deux dates supplémentaires pour la fosse.

La dotation de la section sera connue la semaine prochaine à la suite du conseil d'administration de l'ALT présidé par Jean-Raphael DIAZ.

Le président demande de procéder aux votes pour l'approbation du point n°1.

- Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **Point 2 : Matériel**

Hoang-An prend la parole pour aborder le point n°2 de l'ordre du jour soit le matériel de la section. Julien n'est pas présent ce jour car il est en congé.

Il précise que pour cette année 9 détenteurs sans octopus obsolètes ont été vendus par l'intermédiaire de Techniplongée pour la destination au Sénégal. Ils ont été vendus pour 450 € remis en banque le 15 juin 2023.

Voici les actions menées pour le matériel :

- Remplacement d'un robinet d'un bloc.
- Un détenteur est en réparation actuellement chez Techniplongée.
- Un gilet stabilisation a été mis au rébus car elle était défectueuse (sangle arrachée) qui n'aurait jamais dû sortir en mer.

Pour le local à Alsace :

- Nettoyage par Laurent des gouttières
- Remplacement d'un tuyau matériel du compresseur
- Sécurisation de la rampe de gonflage par un système « antifouet »
- Ajout d'un système de balayette sur le seuil de portes
- Remplacement du meuble de rangement qui a été donné par notre banque posé sur cale

Pour cette année il y a eu une formation TIV pour Julien et Hoang-An. Et du recyclage pour : Xavier et Yves (valable pour 5 ans).

**La section rembourse la formation TIV (1/2 journée) pour les plongeurs qui le souhaitent. Pour cela ils doivent s'inscrire sur le site de la CODEP 69.**

La fiche du prêt de matériel a été mise à jour et une charte a été rédigée.

Un fichier Excel pour la mise à jour du matériel a été créé pour faciliter le suivi.

Un tableau de suivi a également été créé. Petit rappel à l'ensemble de la section, quand nous sommes à la piscine il faut bien penser à indiquer la pression.

Hoang-An précise que pour les journées à Chamagnieu cela demande une lourde logistique pour le transport des blocs : c'est du temps, de l'organisation et des moyens. Il propose un roulement pour rapporter les blocs et rappelle qu'ils ont besoin d'un maximum de plongeurs pour aider.

Le président précise que le matériel est prêté en priorité pour les **PN1 et PN2**. Il peut être prêté également pour les autres adhérents en cas de besoin et selon la disponibilité dans le cadre des sorties organisées par la section. Le matériel appartient à tous. Le président souhaite un peu plus d'investissement et d'entraide entre les plongeurs. Pour récupérer le matériel, ne pas hésiter à demander de l'aide aux autres plongeurs. Il apprécierait que les personnes soient plus autonomes car c'est beaucoup de logistique et de charge.

Hoang-An annonce les projets en cours changement d'identification du matériel. Avec un meilleur suivi du matériel. La date de l'inventaire a été transmis par Julien le 25 août 2023 par mail.

### **Point 3 : Sortie plongées**

Fadil prend la parole et présente les sorties réalisées pour l'année 2022-2023 :

- 5 février 2023 : Plongée Sous Glace à Chamrousse, 16 participants répartis en 2 groupes dans la journée. Très froid et fort sympathique.
- 28 au 30 avril 2023 : La Londe-les-Maures, 14 participants, 4 plongées
- 26 au 29 mai 2023 : L'île du Levant, 15 participants, 6 plongées
- 16 au 19 juin 2023 : L'Estartit en Espagne, 12 participants, 6 plongées
- 1 au 4 septembre 2023 : validation des compétences N3 Fréjus, 6 participants, 6 plongées
- 8 au 10 septembre 2023 : La Ciotat, 14 participants, 4 plongées
- 15 au 22 octobre 2023 : L'Égypte, 6 participants. Pour cette occasion nous avons organisé une journée Nitrox à Chamagnieu le dimanche 1er octobre 2023.

### **Point 4 : Bilan formation 2022-2023**

Yves prend la parole pour aborder le point 4 de l'ordre du jour pour les bilans de formations.

**Niveau 1** : cette année 7 personnes. Il y en a qui souhaite se relancer sur le niveau 2.

Laurent et Allan (qui se relance dans l'encadrement) vont prendre la responsabilité du niveau 1, avec Flavio en renfort. Yves précise que l'équipe est expérimentée et qu'il se chargera de la mise à jour des compétences pour Allan.

**Niveau 2** : 10 plongeurs avec 2 groupes : un en cours de formation et un autre qui est sur la fin

Xavier souhaite se lancer dans la formation « Encadrement en Biologie sous-marine », qui va lui prendre du temps. Pour le soulager Stéphane va le seconder, avec l'appui de Laëtitia. José reste en renfort si besoin.

**Niveau 3** : Trois plongeurs en cours qui sont en fin de formation

### **Formation Nitrox**

Il y aura 2 sessions pour la formation Nitrox :

- 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour les plongeurs qui partent en Egypte
- 2<sup>ème</sup> session accessible dès le niveau 1 (date à déterminer ultérieurement).

### **Bilan des formations de l'année 2022-2023**

Pour cette saison il y a eu 8 diplômés.

Yves remercie l'ensemble des encadrants.

### **Point 5 : Modification d'articles du règlement intérieur de la section plongée du 1<sup>er</sup> septembre 2020**

Laurent remercie Yves pour son intervention et aborde le point n°5 de l'ordre du jour concernant les modifications du règlement intérieur de la section plongée du 1<sup>er</sup> septembre 2020. Ce changement est important pour clarifier le règlement intérieur et éviter tout malentendu. Au préalable il a été soumis pour approbation au président de l'ALT.

Les modifications proposées ont été envoyées par mail à l'ensemble des adhérents le 18 août 2023.

➤ La modification des articles du règlement intérieur a été adoptée à l'unanimité.

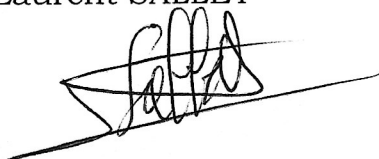
### **Point 6 : Réponses aux questions**

Laurent reprend la parole pour le point n°6, ouvert aux questions.

Personne n'a envoyé de questions avant la séance et personne ne prend la parole pour en poser.

Il clôture l'assemblée générale à 20h35 et invite les adhérents autour d'une collation.

Le président de l'ALT section plongée  
Laurent SALLET



La secrétaire  
Naoual SALLET

